

Phone: 1-609-624-0075 • Reservations: 1-800-814-2267

www.AvalonCampground.com • Avaloncmpg@aol.com



1917 • Rt. 9, North
Clermont, NJ 08210



RULES AND REGULATIONS

For your comfort and protection

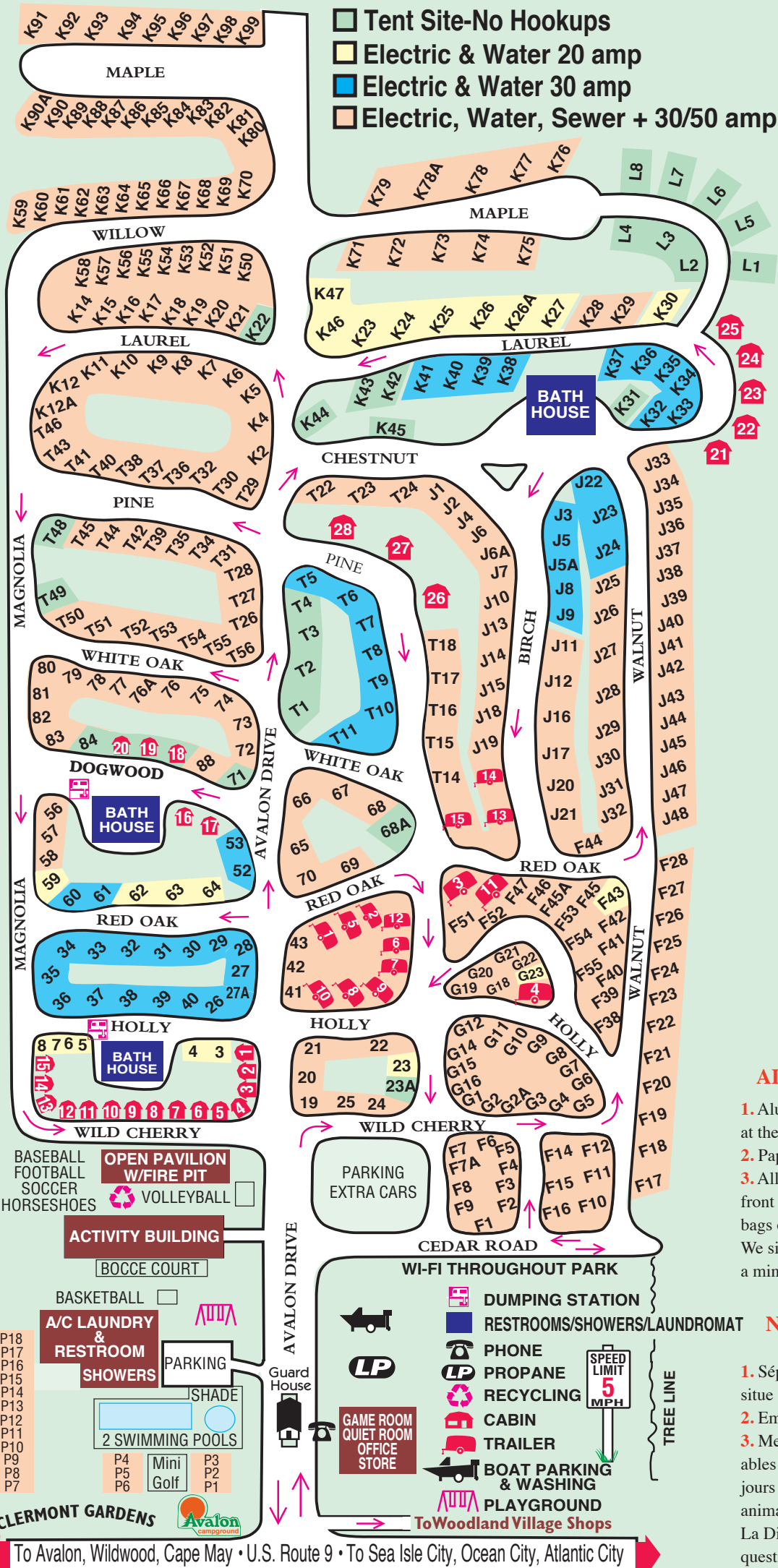
- Cable TV is available at most electric and water sites at no additional charge.
- One family and one piece of equipment is permitted per campsite.
- No admittance for arrivals after 11PM.
- Family means 2 adults, and 2 dependent children under 18 years of age.
- We reserve the right to restrict visitors.
- All non-family members are charged visitor rate.
- Children under the age of 14 must wear helmet while riding bikes. Bike lights required after dark.
- Telephone reservations accepted: 9AM to 9PM.
- During July and August, campsite reservations are accepted for a minimum of 3 nights.
- Minimum reservation for specific site...7 nights.
- Campsite Check-out time: 1PM. Check-in time: 1PM.
- Cabin/Trailer Check-out time: 11AM. Check-in time: 3PM.
- No smoking permitted in cabin and trailer rentals.
- No Motor bikes or golfcarts permitted.
- Pets must be kept on leash, under control, and cleaned-up after.
- A parent must be present with children overnight.
- No one shall remain at a campsite overnight without a motor vehicle available for emergency transportation.
- Temperature controlled coin operated showers
- No checks are accepted on arrival. Checks are accepted for advanced deposit.
- All stays at AVALON CAMPGROUND are subject to guests' acceptance and compliance with campground rules and regulations.
- Quiet hours: 11PM to 8AM.

REGLES ET REGLEMENTS

Pour le bien-être et la sécurité des campeurs

- La télévision-câble est accessible gratuitement à la plupart des postes d'électricité et d'eau.
- Chaque emplacement ne pourvoit que pour une famille et une pièce de matériel.
- Les nouveaux arrivants ne seront pas admis passé 11PM.
- La famille consiste du père, de la mère et de deux enfants à charge de moins de 18 ans.
- La Direction se réserve la limitation des visiteurs.
- Les frais des campeurs qui ne font pas partie de la famille sont perçus au taux applicable aux visiteurs.
- Le casque est obligatoire pour les cyclistes de moins de 14 ans. Les luminaires de bicyclette sont requis la nuit.
- La réserve d'emplacements par téléphone est reçue de 9AM à 9PM.
- Au cours des mois de juillet et d'août, la durée minimum de toute réserve est de trois nuits.
- Une réserve minimum de sept nuits est requise pour retenir un emplacement précise.
- L'heure de départ des campeurs, ainsi que l'heure d'inscription des nouveaux arrivants, est 1PM.
- Il est défendu de fumer dans les cabins et les roulottes à loyer.
- Les motocyclettes et les charettes de golf sont interdites sur les lieux.
- Les campeurs doivent tenir les animaux en laisse et faire tout nettoyage requis.
- Les enfants doivent être accompagnés d'un parent pendant la nuit.
- Tout emplacement occupé pendant la nuit doit être pourvu d'une coiture à fins de transport en cas d'urgence.
- Le terrain de camping dispose di douches avec température réglable at actionnées par pièces de monnaie.
- La Direction n'accepte pas les chèques présentés par les campeurs à l'arrivée. Les chèques soumis d'avance en tant que dépôt seront acceptés.
- Les séjours au Terrain de camping AVALON sont soumis à l'agrément et l'acquiescement des campeurs aux règles et règlements du terrain.

Cabin And Trailer Rentals Available



RECYCLING IN NEW JERSEY IS MANDATORY. ALL TRASH MUST BE SEPARATED AS FOLLOWING:

1. Aluminum cans & glass must be separated and place at the recycling station at the red barn. Please empty into appropriate containers.
 2. Paper and cardboard must be bundled and placed at the recycling station also.
 3. All other trash must be put in plastic garbage bags and placed on the road in front of your site. Pickup will be after 1:00 PM Daily. Please do not leave trash bags out overnight for our furry friends to invade.
- We sincerely thank you for your special efforts in keeping our trash problems to a minimum!

LE RECYCLISME EST OBLIGATORIE AU NEW JERSEY LES ARTICLES DETRITUS DOIVENT ETRE DISPOSES COMME SUI:

1. Séparer les conteneurs aluminum et verre. Deposer au poste de recyclisme situe au batment rouge (red barn). Vider dans les récipients qui conviennent.
2. Embaler les articles papier et carton. Deposer au poste de recyclisme.
3. Mettre tout autre detritus (déchets, et cetera) dans les sacs plastique convenables (garbage bags). Placer au chemin de l'emplacement pour la prise tous les jours a 1 p.m. Ne pas laisser les sacs a l'exterieur pendant la nuit (au profit des animaux!)

La Direction vous est reconnaissante de votre aide en ce qui concerne cette question.